



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M BARRY MAMOUDOU
25 RUE ETIENNE DOLET
63000 CLERMONT FERRAND

Vos références

Numéro fiscal (C) : 3040125362358

Référence du document : 21 B0 2305419 74

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
25 RUE ETIENNE DOLET
63000 CLERMONT FERRAND

Numéro FIP 630 07 85 6892397789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 10/04/2021

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr



Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence : 10 046

Nombre de parts : 1.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 25/05/2021

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Salaires.....	11162		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1116		
Salaires, pensions, rentes nets.....	10046		10046
Revenu brut global.....			10046
Revenu imposable.....			10046
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
Montant net de votre imposition.....			0
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :			0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵.....			10046
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :			
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1		
	15641		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3862		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3923		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052		
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114		
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 15951		

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				